

**Demande d'Assistance – Groupe EG – PAC ( à renvoyer )**

Remplissez cette partie en lettre capitale lisible pour faciliter le traitement par nos services.

**Références du client****NUMERO DE COMMANDE :**

Répondre ici ....

**NOM DE L'AFFAIRE OU SITE CLIENT :**

Répondre ici ....

**DATE DE MISE EN SERVICE SOUHAITEE ( PREVOIR AU MINIMUM 3 SEMAINES D'ATTENTES ) :****ADRESSE D'INSTALLATION :**

Répondre ici ....

**CONTACT SUR SITE :**

- Nom :
- Prénom :
- Qualification :
- Téléphone :

**Référence du Projet****MODELE DU GROUPE**

Répondre ici ....

**LIEU D'APPLICATION**

- Tertiaire Bureaux
- Tertiaire Commerce
- Usine
- Entrepôt
- Hôpital
- Hôtel
- Autre ( précisez svp )

**DOMAINE D'APPLICATION**

- Confort
- Process
- Data-Center
- Autre ( précisez svp )

**IMPLANTATION DES GROUPES**

- Extérieur au sol
- Extérieur en toiture
- Intérieur - local technique
- Intérieur - sous toiture
- Autre ( Précisez svp )

**MODE(S) DE FONCTIONNEMENT**

- Froid Prioritaire
- Chaud Prioritaire
- Réversible
- Récupération partielle
- Récupération totale

**ACCESSIBILITE**

- Groupe et espace technique accessible ( obligatoire )
- Mise en place par le client de tous les moyens d'accessibilité ( obligatoire )

## Contrôles

**DOCUMENTATION**

- Réception de la documentation technique
- Réception de la documentation d'installation

**PARTIE AERAULIQUE**

- Conforme au manuel d'installation

**PARTIE HYDRAULIQUE**

- Présence d'un filtre
- Présence d'un contrôleur de débit d'eau
- Présence d'un vase d'expansion
- Présence d'un ballon tampon
- Manchons anti-vibrations
- Clapet Anti-retour
- Vannes d'isolation
- Volume de l'installation suffisant
- Installation Anneau Double
- Installation Anneau Simple
- Bi-pass , soupape différentiel ( afin d'assurer le débit mini du groupe )
- Complément, filtre, contrôleur de débit, vase d'expansion, tampon - *Côté Récupération*

**PARTIE ELECTRIQUE**

- Conforme au manuel d'installation
- Protection d'entête - OK
- Section de câble - OK
- Tension Mono
- Tension TRI

Protection entête : ..... A Courbe.....

Section conducteurs phase(s) : .....mm<sup>2</sup>Section conducteurs neutre : .....mm<sup>2</sup>Section terre : .....mm<sup>2</sup>**CONTROLES REALISES PAR LE CLIENT AVANT LA MISE EN SERVICE**

- Mise en position définitive du groupe
- Installation hydraulique achevée
- Protection antigel échangeur
- Protection antigel tampon
- Protection antigel - via glycol
- Protection antigel via circulation des pompes
- Mise en eau avec pression de service
- Raccordement électrique définitive
- Mise sous tension 24h avant
- Présence de charge pour les tests
- Présence d'un metteur au point le jour de la mise en service

**COMPLEMENT**

Répondre ici ....

**RAPPEL**

Si lors de la mise en service, pour quelque raison que ce soit ( externe au groupe ) il est impossible à la station technique de finaliser le démarrage du groupe dans de bonnes conditions et de clôturer son intervention. Il sera proposé une nouvelle intervention de clôture payable en sus.

Si une annulation de l'intervention par le client intervient moins de 72h avant, nous serons en droit d'en demander le paiement intégral fonction de la situation.

Je comprends et je valide

**Attestation d'installation ( partie à renvoyer )**

Je soussigné le client, Monsieur/Madame Nom....., Prénom..... certifie l'exactitude des informations précitées et atteste avoir communiqué ou instruit les entreprises sous-traitantes et dûment habilitées des recommandations du constructeur, des règles de l'art, réglementations locales et atteste que :

- La machine doit être dans sa position définitive et fixée, dans le respect des zones de dégagement préconisées, sur plots anti vibratiles conformes à nos préconisations
- Tous les moyens nécessaires à l'accès en toute sécurité à la machine seront mis à la disposition de nos techniciens, le jour de la mise en service ainsi que pour toute autre demande d'intervention,
- Les raccordements électriques doivent être terminés, les sections de câble et calibres de protection doivent être conformes à nos préconisations ou justifiés par une note de calcul sur papier à entête,
- Les machines équipées de compresseur devront être sous tension, non démarrées, depuis au minimum 24 heures (*48 heures pour les compresseurs à vis*).
- Les raccords hydrauliques seront terminés, les circuits hydrauliques en eau, sous pression du réseau, purgés et nettoyés. En cas d'utilisation d'eau glycolée, le circuit doit être correctement mélangé et dosé précisément. Un technicien de l'installateur doit être prêt avec son matériel pour assurer un complément éventuel. La prise de pression amont/aval machine doit être prévue, soit par vanne TA soit par un jeu de manomètre dans le but de mesurer le débit d'eau et à fin de maintenance ultérieure.
- Les raccordements aérauliques seront terminés, les débits d'air mesuré, dans le respect des règles de l'art.
- Les raccordements frigorifiques réalisés, testés sous azote avec certificat d'étanchéité, tirés au vide et chargés selon nos préconisations, avec présentation du bon d'intervention sur circuit frigorifique par un technicien habilité,
- Charge thermique opérationnelle et fonctionnelle (ventilo-convecteurs, CTA, process), ou tout autre moyen technique permettant de tester la machine à sa pleine puissance durant un période suffisante pour réaliser les essais de bon fonctionnement.

En cas de manquement à l'un ou plusieurs de cette liste non exhaustive de points, nos techniciens ont toute autorité pour décider localement de l'impossibilité de Mise en Service.

Cette intervention fait alors l'objet d'une facturation complémentaire pour Mise en Service Impossible, suspend toute garantie, interdit le fonctionnement de la machine jusqu'à la clôture de la mise en service.

Une commande de régularisation doit impérativement être passée à nos services afin de débloquer la clôture de Mise en Service et donc l'ouverture de la période de garantie.

Tout fonctionnement avant la mise en service ou dans des conditions jugées non sécuritaire par nos techniciens, se fait aux risques et périls de l'installateur qui reste le seul responsable des dégâts occasionnés par le non-respect des règles de l'art, des préconisations constructeur, des normes et réglementations en vigueur.

Fait à (lieu), le (date)

Signature et qualité / Cachet société

Apposer les initiales sur chaque page et renvoyer le dossier complété par email à  
**[planning@franceclim.net](mailto:planning@franceclim.net)**